



VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

Natura 2000
ZSC « Etang et tourbière de la Demoiselle »
FR4100207
ZSC « Confluence Moselle-Moselotte »
FR4100228

Compte-rendu
Comité de pilotage

REUNION
du 21 novembre 2023 à 14H30 à Vecoux



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Climat
LORRAINE



NATURA 2000



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DES VOSGES



AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Région
Grand Est

	Prénom Nom	Organisme	Présence/Absence
Madame	Sylvie D'ALGUERRE	Elue Région Grand Est	Présente
Madame	Manon ACKERMANN	Région Grand Est	Présent
Madame	Catherine LOUIS	Présidente CCPVM et élue Département	Présente
Monsieur	Jean-Paul MICLO	Vice-Président Environnement CCPVM	Présent
Monsieur	Pascal CLAUDE	Maire Le Syndicat	Présent
Monsieur	Jacques COME	Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine	Présent
Madame	Catherine MEYER	Agence de l'eau Rhin-Meuse	Présente
Monsieur	Anicet HURIOT	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Présent
Madame	Margot DURAND	Jeunes agriculteurs	Présente
Monsieur	Jérémy MULLER	Conseil Départemental des Vosges	Présent
Monsieur	Nicolas CLAVERIE	OFB	Présent
Monsieur	Jean-Louis HANS	Oiseaux nature	Présent
Madame	Ségolène TOUZE	Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges	Présente
Monsieur	Damien PERRY	FDSEA 88	Présent
Madame	Catherine NEGRIGNAT	CNPF Grand Est	Présente
Monsieur	Jordan HERVY	OT Remiremont	Présent
Madame	Catherine NEGRIGNAT	CRPF Grand-Est	Présente
Madame	Elisabeth DE FAÏ	Association FLORAINE	Présente
Monsieur	Anicet HURIOT	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Présent
Monsieur	Louis HERMON	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine	Présent
Monsieur	Robert JACQUOT	Club Vosgien de Remiremont	Présent
Monsieur	Thomas PROQUEZ	Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	Présent
Madame	Stéphanie AMET	DGS CCPVM	Excusée
Madame	Marion CHEVALIER	DGA CCPVM	Excusée
Madame	Marie-Pierre DIDIER	Direction Départementale des Territoires	Excusée
Madame	Valérie JANKOWSKI	Elue Département des Vosges	Excusée
Madame	Héloïse BENOIT	ONF	Excusée
Monsieur	Jean-Pierre CALMELS	Maire Saint-Nabord	Excusé
Monsieur	Thibault HINGRAY	CEN de Lorraine	Excusé
Monsieur	Michel DEMANGE	Maire de Saint-Etienne-Lès-Remiremont	Excusé
Monsieur	Arnaud JEANNOT	Maire de Saint-Amé	Excusé
Madame	Elodie PICARD	Préfecture des Vosges	Excusée

Mots d'accueil :

M.MICLO remercie les personnes présentes pour cette réunion de comité de pilotage des sites Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle » et « Confluence Moselle-Moselotte ».

1. ORDRE DU JOUR

M.PROQUEZ précise l'ordre du jour de la réunion :

- Rappels
- Bilan des actions mises en œuvre en 2023
- Focus sur la mortalité piscicole de l'étang de la Demoiselle
- Elections
- Discussion sur les propositions d'actions pour 2024-2026
- Questions diverses

2. DIAPORAMA

M.PROQUEZ présente ensuite le diaporama selon le plan suivant :

- Rappels

Il précise les caractéristiques des deux sites animés par la CCPVM et indique que le site « Confluence Moselle-Moselotte » est animé depuis 2016 tandis que « l'étang et tourbière de la Demoiselle » est animé depuis fin 2020. Il ajoute que suite à la loi 3DS de février 2022, une partie de la compétence Natura 2000 est transférée de l'Etat à la Région.

Mme D'ALGUERRE ajoute que ce transfert de compétence a été associé à un transfert de fonds de l'Etat vers les Régions. Elle souligne l'existence d'aides régionales supplémentaires à la Région Grand Est notamment « l'Appel à projet Trame Verte et Bleue » et « Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques ».

- Bilan des actions mises en œuvre en 2023

M. PROQUEZ précise que l'animation courante des sites consistent à :

- suivre les demandes d'urbanisme au sein des sites et à accompagner les porteurs de projets dans le cadre des Evaluations des Incidences Natura 2000 (EIN). En 2023, une dizaine d'EIN a été suivie.
- réaliser une animation auprès des propriétaires, exploitants, partenaires pour la mise en œuvre des projets. En 2023, 14 projets ont été engagés au sein des deux sites.
- déposer et suivre les demandes de subvention liées aux projets.
- compléter les données des sites sur le logiciel SIN2 et animer les sites. En 2023, 6 COPIL/COTECH ont été organisés.

Il rappelle que l'animation Natura 2000 est réalisée sur 63 jours par année pour les deux sites.

Action 2 : Communication

Il est indiqué que l'organisation du concours prairies fleuries prévue sur le site « Confluence Moselle-Moselotte » a été annulé car il n'y avait pas suffisamment d'agriculteurs inscrits.

Action 3 : Evaluation des populations de triton crêté

M.PROQUEZ indique qu'il y'a plusieurs années, lors de l'organisation de la fête de l'eau à Saint-Nabord, un administré de la commune est venu avec un triton crêté dans un bocal. La personne n'a pas souhaité communiquer son nom ni la localisation du lieu de capture. Des inventaires spécifiques ont été réalisés sur la commune cette année, mais l'espèce n'a pas été retrouvée. Toutefois, ces

inventaires ont permis de sensibiliser les propriétaires à la bonne gestion des mares et de trouver d'autres espèces patrimoniales comme le triton alpestre, le triton palmé et le triton ponctué (dont la présence sur le secteur n'était pas encore connue).

Mr HANS demande d'où vient la donnée de présence du triton crêté sur ce site car il ne l'a jamais observé.

Mr PROQUEZ répond que la dernière donnée de présence du triton crêté sur le site date de 1995 mais qu'on ne connaît pas la source de la donnée.

Action 4 : Préservation de l'Azuré des paluds

Mr PROQUEZ indique que la CCPVM a porté un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) pour permettre aux agriculteurs volontaires de souscrire à des mesures rémunérées par la PAC pour la préservation de l'Azuré des paluds (papillon protégé, rare en Lorraine et en déclin sur le site). Les mesures consistent notamment à ne pas faucher les prairies pendant le cycle biologique du papillon à savoir entre fin juin et début septembre. Le dispositif n'a permis que deux contractualisations (sur plus de 20 exploitations éligibles sur le secteur) mais permet de protéger une surface d'environ 7 ha ce qui correspond à la surface protégée lors des précédents PAEC. Il ajoute qu'un autre dispositif a été déployé sur le territoire à savoir les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) ce qui a permis de protéger 4,5 ha supplémentaires.

Mr MICLO indique que les MAEC ne sont pas un dispositif suffisant pour préserver les populations d'Azuré des paluds et qu'il faut aller plus loin dans la démarche.

Action 5,6 : Etudes naturalistes

Mr PROQUEZ précise que plusieurs inventaires naturalistes ont été réalisés cette année et que les rapports de ces études sont en cours de finalisation.

Mr HERMON du CEN de Lorraine présente les résultats obtenus.

Mme D'ALGUERRE souligne la qualité des présentations mais indique que le discours est très technique. Elle souhaiterait que des précisions soient apportées sur l'importance de préserver les espèces des sites.

Mr HANS explique que les différentes espèces évoquées dans la présentation sont des espèces patrimoniales ayant pour certaines des statuts de protection en raison de leur rareté. Certaines espèces sont bio-indicatrices de la qualité des milieux. Leur disparition traduit une dégradation du milieu.

Action 10 : Abattage de plusieurs arbres autour de l'étang de la Demoiselle

Il est précisé qu'une entreprise est intervenue sur site pour évaluer l'état sanitaire de résineux et qu'il apparaît qu'une intervention n'est pas nécessaire pour le moment. C'est pourquoi l'action a été en partie réalisée.

Action 11 : Réfection de la signalétique du site

Le marché pour la réfection est en cours. Il est prévu de poser les nouveaux panneaux au printemps 2024.

Action 12 : Evaluation des populations de nénuphar nain

Pour l'inventaire des populations de nénuphar nain, une première opération a été réalisée en drone pour photographier l'étang en haute définition puis des inventaires de terrain ont été réalisés.

Mr HERMON souligne que les populations de nénuphar nain ont évolué au cours du temps depuis les années 1970 mais qu'il n'est pas possible d'expliquer la cause de ces variations sans connaître les pratiques de gestion de l'étang à ces périodes. Toutefois, il est à noter que les populations ont grandement augmenté cette année, en lien peut-être avec la mortalité piscicole du début d'année qui a limité l'impact des poissons fouisseurs sur les nénuphars nains.

Le COPIL valide le bilan d'activités 2023.

- Election de la structure porteuse

Mme D'ALGUERRE, représentant la Région, organise les élections.

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales a été élue à l'unanimité structure porteuse des sites « Confluence Moselle-Moselotte » et « Etang et tourbière de la Demoiselle » pour 3 ans.

Monsieur Jean-Paul MICLO, Vice-Président à la CCPVM, est élu à l'unanimité Président de COPIL pour 3 ans.

Mme D'ALGUERRE remercie la Communauté de Communes pour son engagement sur le volet Natura 2000.

- Discussion sur les propositions d'actions 2024-2026

Action 1 : Il est précisé que l'animation des sites portera sur le même nombre de jours que cette année à savoir 63 jours/an

Action 3 : Il est indiqué que les populations de sanguisorbe (plante hôte de l'Azuré des paluds) sont souvent existantes au niveau des talus des voiries. Une enquête pour connaître les pratiques permettrait de dresser un état des lieux.

Les membres du COPIL souligne l'importance de travailler également à la rédaction de fiche de bonnes pratiques pour la gestion de ces espaces et à leur diffusion aux communes et autres acteurs.

Action 4 : L'action vise à travailler à la récréation de mares sur des parcelles communales en vue de favoriser le retour du triton crêté.

Action 7-8 : Des sorties annuelles de sensibilisation auprès des élus et scolaires sont prévues au cours de la programmation.

Mme D'ALGUERRE souligne l'importance d'intégrer les jeunes adultes à ces sorties de sensibilisation.

Mr PROQUEZ répond qu'un projet est d'ailleurs en cours avec le lycée Malraux de Remiremont qui a candidaté à un appel à projet de l'OFB pour créer une aire terrestre éducative sur le site Natura 2000 « Confluence Moselle-Moselotte ».

Le COPIL valide la proposition de programme d'actions pour la période 2024-2026.

- Questions diverses

Sans objet.

La réunion est close à close à 16H30.